

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

**Aides fiscales malavisées aux régions ressources**  
**Les régions dynamiques du Québec invitent le**  
**Saguenay-Lac St-Jean à joindre le consensus des régions**

**Repentigny, le lundi 5 novembre 2007** – *« Nous appelons la région du Saguenay-Lac St-Jean à faire preuve de gros bon sens. Nous l'invitons à ne pas s'isoler de l'ensemble des régions pour livrer une bataille futile et d'arrière-garde visant à conserver des privilèges fiscaux inéquitables alors que vient de se créer un consensus national sur la nécessité d'adopter des mesures transitoires immédiates pour atténuer la concurrence déloyale insensée et injuste des aides fiscales malavisées aux régions ressources »*. C'est en ces termes que Jacques Blouin, président de la **Coalition des régions pour l'entraide économique équitable (CREÉE)**, qui regroupe les régions dynamiques du Québec, a réagi aujourd'hui à l'article du journal Le Quotidien à l'effet que la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay – Lac St-Jean s'apprêtait à lancer une campagne pour maintenir les aides fiscales malavisées.

Selon M. Blouin, tout le monde s'entend qu'il faut aider le Saguenay-Lac St-Jean, une région aux prises avec de nombreux problèmes économiques, mais c'est dans la façon d'aider qu'il y a des ajustements à faire, et non dans le principe même : *« Les régions dynamiques du Québec sont heureuses de partager les fruits de leur richesse entrepreneuriale avec les régions moins bien pourvues. Mais pour que cette aide soit durable, elle se doit d'être équitable, car si on étouffe la richesse de nos régions qui sont le poumon économique du Québec, c'est tout le Québec qui s'appauvrit »*, a souligné M. Blouin.

Selon M. Blouin, le problème des mesures fiscales malavisées est simple : ce sont des subventions pour couper des prix : *« En permettant ou en encourageant les PME de couper les prix, ce programme bouleverse l'équilibre de l'offre et de la demande dans des secteurs traditionnels à maturité comme les portes et fenêtres, les palettes et charpentes de bois, la transformation des aliments et du métal et autres. Plutôt que d'investir en productivité, les entreprises victimes se voient forcées de dépenser leurs précieuses ressources à couper elles aussi les prix : à la fin, tout le monde est perdant »*, souligne-t-il.

Une étude récente de la firme KPMG a démontré les dommages irréparables de ce programme pour l'économie du Québec : durant la période 2001-2005, le nombre d'entreprises dans le secteur manufacturier en régions centrales et métropolitaines a chuté de 308, soit 3,5 %, alors celui des entreprises bénéficiaires en régions ressources a augmenté au même moment de 111 soit 10,3 %. *« Le résultat net, c'est que le Québec a perdu 197 entreprises. On s'est tous appauvri »*, de conclure M. Blouin.

**Pour créer de la vraie richesse, une Charte d'entraide équitable des régions**

Issue de la mobilisation grandissante d'entreprises et de groupes victimes des programmes malavisés de Québec et fort de l'appui d'une quarantaine de CLD, SDE et autres groupes économiques, la CREÉE entend mener plusieurs activités de front pour sensibiliser les Québécois au problème et les rallier à la vision porteuse et rassembleuse de l'entraide équitable des régions. On diffuse également une Charte d'entraide équitable des régions pour être endossée par une multitude d'organismes afin d'attester les valeurs et les principes d'entraide équitable. Tous les groupes, entreprises, municipalités qui souhaitent adhérer à la CREÉE peuvent le faire sur le site Internet de l'organisme, au [www.entraideequitable.com](http://www.entraideequitable.com).